

MICROSTARS

2eme Rapport de mission

Période : du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025



Sommaire

Page 3 : Mot de la présidente du Comité de Mission

Page 4 : Microstars Société à Mission : cap tenu, ambitions renforcées

Page 5 : Notre raison d'être et notre mission

Page 6 : Notre comité de mission : rôle, membres et synthèse des travaux 2024-2025

Page 7 : Objectif statutaire 1 — Contribuer au développement des enfants et de leur famille

Page 10 : Objectif statutaire 2 — Contribuer au développement des compétences des professionnel(le)s Microstars

Page 12 : Mot de clôture et avis de l'OTI

Mot de la présidente du Comité de Mission

Cette deuxième année en qualité de Société à Mission nous donne l'occasion de prendre du recul et de mesurer le chemin accompli. Et ce chemin est réel : la démarche tient ses promesses.

Sur le volet de la qualité d'accueil, le déploiement complet du « Système Confiance » sur l'ensemble de nos micro-crèches est désormais une réalité. Les 6 indicateurs clés progressent, la satisfaction des familles aussi. Nos équipes se sont approprié ces rituels de contrôle comme un outil au service de leur quotidien et de la qualité d'accueil.

Sur le volet pédagogique, nous avons enrichi notre programme « Éveil au langage » avec un nouvel outil, « l'Arbre des Émotions », et j'ai eu le plaisir d'accompagner les équipes dans son appropriation. Il reste une priorité forte pour l'année à venir : recruter un expert en neurosciences au sein du Comité de Mission, pour franchir une nouvelle étape dans la rigueur scientifique de notre approche et évaluer concrètement l'impact de notre programme sur le développement langagier des enfants.

Sur le volet compétences professionnelles, voir chaque professionnel(le) suivre son propre parcours de formation, mois après mois, avec sa directrice, est une vraie fierté. Le programme « Mes 1000 Points Formation » prend vie grâce à un outil de suivi individuel, et le Parcours Socle est désormais le premier geste d'accueil de chaque nouveau membre de l'équipe. Le programme VAE Stars, lui, s'enrichit pour l'année à venir d'un nouveau diplôme de rang 1 : le Titre Professionnel Intervenant Éducatif Petite Enfance, entré en vigueur le 15 décembre 2025, une reconnaissance supplémentaire pour nos équipes qui s'engagent dans cette voie exigeante.

La vérification de l'OTI Impaccct, conclue en juin 2025, confirme que MicroStars respecte ses objectifs statutaires et encourage le Comité de Mission à poursuivre son travail de structuration et d'ambition au service de notre raison d'être. C'est une validation précieuse, et un engagement que nous prenons au sérieux.

Restons déterminés à poursuivre cette mission :

Aider chacun à développer au mieux ses talents, pour le bien commun.

Delphine Emeraud,
Directrice Petite Enfance, présidente du Comité de Mission

MicroStars Société à Mission : cap tenu, ambitions renforcées

Rappel du cadre juridique

La qualité de « Société à Mission » est définie dans le Code de commerce par les articles L.210-10 et suivants, introduits par la loi du 22 mai 2019 dite « loi PACTE ». MicroStars est devenue Société à Mission le 27 octobre 2023, en inscrivant dans ses statuts sa raison d'être et deux objectifs statutaires.

La vérification de l'atteinte des objectifs statutaires par un Organisme Tiers Indépendant (OTI) est encadrée par l'arrêté du 27 mai 2021. Le présent rapport rend compte du deuxième exercice (année scolaire 2024-2025) et s'inscrit ainsi dans la continuité de la démarche engagée lors du premier rapport.

L'année 2024-2025

♦ 2024 : Déploiement des dispositifs

- Lancement du programme Mes 1000 Points Formation (septembre 2024)
- Déploiement du Parcours Socle auprès de 100 % des salarié(e)s
- Accompagnement VAE Stars
- Renouvellement de la certification VeriSelect Petite Enfance

♦ 2025 : Consolidation et montée en qualité

- Mars 2025 : fin du déploiement du Système Confiance - tous indicateurs actifs
- Mai 2025 : Intégration de Laetitia Stanislawski au Comité de Mission
- Juin 2025 : avis favorable de l'OTI Impaccct - conformité des objectifs sociaux et environnementaux validée
- Nouveaux outils pédagogiques « Arbre des Emotions » - déploiement en septembre 2025

« Les engagements que nous avons choisis puis patiemment mis en œuvre depuis deux ans structurent désormais profondément l'action de nos équipes au quotidien pour garantir un accueil de qualité aux enfants et aux familles, sécuriser chacun et faire grandir la confiance.
Nous pouvons désormais ouvrir un nouveau chapitre d'actions pour le développement de notre programme '1000 mots à 3 ans »

**Charles Benoist d'Anthenay, Président Fondateur MicroStars,
Membre du Comité de Mission**

Notre raison d'être et notre mission : Donner plus d'impact à notre utilité sociale

La raison d'être :

Aider chacun à développer au mieux ses talents, pour le bien commun.

Nous accueillons au quotidien chaque enfant et chaque professionnel(le) dans une attitude d'écoute et de discernement, dans un cadre adapté et sécurisé, pour grandir en confiance.

... À chaque enfant nous proposons des repères dans le temps et l'espace pour répondre à ses besoins. À la lumière des neurosciences, nous portons une attention particulière au développement du langage pendant les 1 000 premiers jours.

... À chaque professionnelle nous proposons un écosystème d'encadrement et de formations permettant de garantir une qualité d'accueil de référence et les meilleures chances de développement personnel et professionnel.

En permettant à chacun de s'épanouir dans un cadre collectif, nous contribuons au bien commun.

Les objectifs de la mission :

Les objectifs définis, présentés ci-dessous, concernent les deux populations visées par la raison d'être de MicroStars :

1. Contribuer au développement des enfants accueillis et de leur famille

1.1 Proposer un cadre d'accueil de référence en micro-crèche

1.2 Intégrer les acquis des neurosciences dans les rituels de référence en micro-crèche, notamment sur l'éveil au langage

2. Contribuer au développement et à la valorisation des compétences des professionnel(le)s MicroStars

2.1 Formaliser et déployer un dispositif de formations socle de référence en micro-crèches

2.2 Permettre à un maximum des professionnel(le)s de bénéficier d'un dispositif exclusif d'accompagnement à la VAE

Nous suivons nos objectifs et indicateurs sur le temps de l'année scolaire, de septembre 2024 à août 2025 pour la 2^e année présentée dans ce rapport.

Notre comité de mission : rôle, membres et synthèse des travaux 2024-2025

Le rôle du comité de mission est d'interroger et de challenger en continu le modèle de mission de MicroStars. Il veille à la bonne réalisation des deux objectifs statutaires inscrits dans les statuts et assure le suivi de leur mise en œuvre tout au long de l'année, en s'appuyant sur la feuille de route et les indicateurs définis. À ce titre, il évalue les résultats obtenus, formule des recommandations pour ajuster les actions lorsque cela est nécessaire, fixe les ambitions de l'année à venir et présente le rapport de mission annuel.

Composition du comité de mission

Pour renforcer l'expertise et la diversité des compétences au sein du comité, un nouveau membre a été intégré début 2025 : Laetitia Stanislawski, salariée MicroStars et formatrice petite enfance. Son expérience de puéricultrice auprès des familles ainsi que son expertise dans l'accompagnement des professionnel(le)s, notamment dans le cadre des analyses de pratique, apporte un regard précieux pour continuer à pousser les curseurs de la qualité d'accueil.

Membres internes	Membres externes
Delphine Emeraud Directrice Petite Enfance, Puéricultrice 20 ans d'expérience en crèches et micro-crèches Présidente du Comité de Mission Charles Benoist d'Anthenay Président Fondateur - Expert en Développement et Transformation des Organisations Laetitia Stanislawski Formatrice Petite Enfance Puéricultrice - intégrée au comité en 2025	Sarah Comtois Sustainability Director Meanings Capital Partners Experte Développement et Transformation Durable Eléonore De Saint Seine Co-fondatrice Edumiam Fondatrice startup EdTech spécialisée en Petite Enfance

Synthèse des travaux 2024-2025

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, le Comité de Mission s'est réuni à deux reprises en séance plénière, complétées par des échanges réguliers entre la présidente et chacun des membres.

Réunion du 23/05/2025 : Point d'étape de mi-année. Le comité a validé les résultats intermédiaires des indicateurs de qualité d'accueil issus du Système Confiance et pris connaissance du retour de l'audit de mission conduit par l'OTI Impaccct. Cette séance a également été l'occasion de la présentation de Laetitia Stanislawski, nouvelle membre du comité.

Réunion du 25/07/2025 : Clôture de l'année. Le comité a validé les résultats de l'année 2024-2025 et arrêté les objectifs et indicateurs de l'année 2025-2026.

Objectif statutaire 1

Contribuer au développement des enfants accueillis et de leur famille

1.1 Proposer un cadre d'accueil de référence en micro-crèche

Objectifs opérationnels	Moyens	Indicateurs et Résultats 2024–2025
Obtenir une certification de notre cadre d'accueil par un certificateur reconnu et la maintenir	Réalisation de l'audit Veritas sur 6 micro-crèches et le siège (certification VeriSelect Petite Enfance)	Certification obtenue le 11/09/2023, renouvelée en 2024 puis le 26/11/2025
Diviser par 2 la non-qualité constatée par le suivi de 6 indicateurs clés (incidents d'accueil et conformités : bâtimementaires, taux d'encadrement, taux d'occupation, formations internes et conformités pédagogiques)	En investissant dans la qualité d'accueil par le déploiement du Système Confiance : formation, organisation...	Au global diminution de 52% des indicateurs clés
Obtenir et maintenir un taux de satisfaction des familles élevé	En menant 2 enquêtes de satisfaction chaque année auprès des familles et en calculant le NPS sur l'ensemble des crèches	Année 2024/2025 = 39.6 Année 2023/2024 = 33.62

Le Système Confiance - bilan du déploiement complet

L'année 2024-2025 marque l'aboutissement du déploiement du Système Confiance sur l'ensemble des micro-crèches du réseau. Toutes les dimensions techniques sont opérationnelles depuis mars 2025.

L'amélioration des 6 indicateurs clés de la qualité d'accueil fixée comme ambition par le comité de mission en juillet 2024 a été atteint.

Ambition 2025-2026

Pour 2025-2026, MicroStars arbitrera entre le maintien de la certification VeriSelect et l'adoption d'une nouvelle certification, tout en maintenant un taux de conformité d'au moins 85 % sur les visites qualité comme sur les visites pédagogiques. Le réseau poursuivra l'objectif de voir son NPS annuel progresser, et achèvera l'automatisation complète du suivi des indicateurs du Système Confiance.

1.2 Intégrer les acquis des neurosciences dans les rituels de référence en micro-crèche

Objectifs opérationnels	Moyens	Indicateurs et Résultats 2024-2025
Poursuivre la recherche d'un expert en neurosciences pour le comité de mission (définir les modalités d'évaluation du langage)	En engageant des contacts actifs avec des experts en neurosciences et du développement du jeune enfant	Mise en relation avec Josette Serres en juillet 2025 pour prise de contact prévue à la rentrée 2025
Finaliser les outils pédagogiques « 1 000 mots à 3 ans » (Arbre des Émotions, Les Images, le livret de comptine)	En mobilisant l'équipe pédagogique interne	Outils finalisés - Arbre des Émotions, Les Images, le livret de comptines ; déploiement sur toutes les crèches dès le 1/08/2025 et formation des équipes prévue lors des Journées pédagogiques Travail de validation engagé avec Josette Serre (rentrée 2025)

Le recrutement d'un expert en neurosciences / développement du jeune enfant pour intégrer le Comité de Mission reste une priorité. Plusieurs contacts ont été engagés au cours de l'année, dont Josette Serres, spécialiste du développement du jeune enfant, avec qui un premier contact a permis de prévoir un échange à la rentrée 2025.

Josette Serres est psychologue du développement et formatrice en crèche, ingénieur de Recherche au Laboratoire Psychologie de la Perception du CNRS de 1975 à 2014, ses travaux de recherches portent en particulier sur le rôle des interactions sociales dans le développement cognitif du nourrisson et l'acquisition du langage dans les premiers mois. Docteur en Psychologie du développement, elle a enseigné la méthodologie de la recherche à Paris Descartes et encadré des étudiants en thèse. Depuis sa retraite de l'université en 2014, elle forme les professionnels de la petite enfance, les enseignants de maternelle et les ostéopathes à l'observation des interactions entre enfants, au développement du langage et aux besoins de l'enfant au regard des neurosciences.

Le programme « Éveil au langage : 1 000 mots à 3 ans » - état d'avancement

Depuis 2018, MicroStars développe son programme « Éveil au langage » articulé autour de 5 ateliers quotidiens : les imagiers, les comptines, un livre à la crèche / un livre à la maison, un conteur à la crèche, et la boîte aux livres.

Au cours de l'année 2024-2025, l'équipe pédagogique a travaillé à l'enrichissement et à la formalisation de nouveaux outils pour renforcer l'efficacité du programme :

- L'Arbre des Émotions, support visuel qui aide l'enfant à identifier et nommer ses états émotionnels, enrichissant le vocabulaire affectif au cœur des 1 000 premiers jours ;
- Les Images, à afficher et mettre à disposition des enfants pour stimuler les échanges ;

- Le livret de comptines, à utiliser quotidiennement en chansons avec les enfants au temps d'accueil du matin et le soir en playlist à écouter.

Ces outils sont finalisés et leur déploiement sur l'ensemble des sites est planifié pour la rentrée de septembre 2025, avec une formation des équipes lors des Journées pédagogiques en lien avec le référentiel de la qualité d'accueil de juillet 2025.

Ambition 2025-2026

- En 2025-2026, l'ensemble des outils finalisés sera déployé sur les 44 sites à compter de septembre 2025, accompagné de la formation de toutes les équipes lors des Journées pédagogiques. Microstars engagera par ailleurs un travail avec Josette Serres afin de valider le programme Éveil au langage Microstars et d'identifier les outils et modalités d'évaluation du langage préverbal et verbal, en lien avec l'expert recruté.

Contribuer au développement et à la valorisation des compétences des professionnel(le)s Microstars

« J'interviens au sein du comité de mission de Microstars depuis janvier 2025. Ma participation s'appuie sur une expertise basée sur différentes expériences professionnelles comme notamment :

- Directrice de crèche collective
- Formatrice petite enfance
- Animatrice d'analyse des pratiques professionnelles
- Rédactrice d'articles dans la revue les Cahiers de la puéricultrice
- Membre de différents groupes de travail portés par la DGOS, etc.

Ce parcours me permet de bien connaître les différents développements et besoins des jeunes enfants, de maîtriser des techniques pédagogiques, d'avoir une bonne connaissance des pratiques, des problématiques et des attentes des professionnels de crèche.

En participant aux différents échanges lors du comité de mission, je cherche à contribuer à :

- des projets qualitatifs en lien avec le développement de l'enfant
- Soutenir la parentalité d'aujourd'hui
- Accompagner les professionnels de crèche dans le développement de leurs compétences et de leur réflexion
- Contribuer à garantir une qualité d'accueil au sein des crèches MicroStars »

Laetitia Stanislawski, membre du Comité de Mission

2.1 Formaliser et déployer un dispositif de formations socle de référence

Objectifs opérationnels	Moyens	Indicateurs et Résultats 2024–2025
Exposer 100% des professionnelles au socle de formation « Mes 1000 Points Formation »	En déployant le programme « Mes 1000 Points Formation » :	Parcours socle dès le 1er jour
Déployer un système de contrôle de connaissance	Mise en place du « Parcours Socle » sur l'application dédiée Edumiam	98.5%
Proposer un programme de formation à la carte	Mise en place du catalogue de formation « Mes 1000 Points Formation »	En place à la rentrée de septembre 2025

Le programme Mes 1000 Points Formation - bilan de l'année

Depuis septembre 2024, chaque directrice évalue mensuellement avec chaque salarié(e) le suivi de son plan individuel de formation.

Le Parcours Socle a été rendu obligatoire dès la 1ère journée d'intégration depuis janvier 2025 (a été réalisé par 207 salariées sur la période, le taux de réussite au test final ($\geq 80\%$ de bonnes réponses) s'établit à 98.5%).

Conception d'un outil de suivi automatisé du programme « Mes 1000 Points Formation »

Ambition 2025-2026

Garantir la conformité réglementaire des formations pour la quasi-totalité des salarié(e)s en CDI présent(e)s depuis six mois ou plus.

Porter à au moins deux tiers la part des salarié(e)s concerné(e)s conformes au programme Mes 1000 Points Formation.

2.2 VAE Stars — Permettre aux professionnel(le)s de bénéficier d'un accompagnement à la VAE

Objectifs opérationnels	Moyens	Indicateurs et Résultats 2024-2025
Promouvoir régulièrement le dispositif auprès de nos salariées et les encourager à y participer	En menant des campagnes par mails et par newsletters RH, en intégrant un formulaire d'inscription au Parcours Socle et en diffusant la possibilité d'être accompagnée en VAE sur les annonces de recrutement	29 % des professionnelles éligibles sont intéressées en 2024/2025 25 % des professionnelles éligibles sont intéressées en 2023/2024
Déployer les ressources nécessaires pour permettre l'accompagnement d'un maximum de professionnel dans la mesure des moyens de l'entreprise	En mettant à disposition un soutien interne par l'équipe de direction Petite Enfance (accompagnements individuels, sessions d'informations, congés formation VAE...)	9 diplômes obtenus en 2024-2025 15 personnes accompagnées (dispositif France VAE)

VAE Stars - les résultats de cette 2eme année

Le programme VAE Stars a poursuivi son déploiement sur cette deuxième année. Malgré l'arrêt du financement public France VAE en novembre 2024, Microstars a maintenu son engagement en finançant les congés de formation nécessaires à la rédaction du livret 2 et à la préparation de l'oral, sans perte de rémunération pour les salariées concernées.

Le programme franchit par ailleurs une étape majeure : le Titre Professionnel Intervenant Éducatif Petite Enfance (IEPE), diplôme de rang 1, est entré en vigueur le 15 décembre 2025. Il vient enrichir l'offre VAE Stars et renforce la reconnaissance professionnelle offerte aux équipes qui s'engagent dans cette démarche exigeante.

Ambition 2025-2026

- Pour 2025-2026, Microstars entend accélérer les candidatures des professionnel(le)s éligibles et les engager dans le programme VAE Stars en renforçant l'accompagnement vers le Titre Professionnel Intervenant Éducatif Petite Enfance.
- Le réseau renforcera également l'accompagnement interne, à travers les référents VAE et les outils comme le « Passeport VAE Stars ».

« Grâce à l'encouragement de la direction Microstars et leur engouement à accompagner les salariés dans leur souhait d'évoluer, j'ai obtenu deux diplômes dans la petite enfance. Grâce à ces diplômes j'ai renforcé ma confiance en moi, et mes compétences ont été reconnues. » **Barbara Dalmat, Salariée Microstars**

Ce deuxième rapport marque une étape décisive dans la trajectoire de MicroStars comme Société à Mission : les dispositifs fondamentaux sont pleinement opérationnels, les indicateurs de suivi sont fiabilisés, et le programme pédagogique « Éveil au langage » entre dans une nouvelle phase - celle de la structuration scientifique de son évaluation.

Les conclusions du Comité de Mission ont permis de valider l'atteinte des objectifs pour l'année 2024-2025 et de définir les ambitions 2025-2026, avec une attention particulière portée à :

- La robustesse du Système Confiance et la progression du suivi des indicateurs clés
- Le déploiement pédagogique du programme « Éveil au langage : 1 000 mots à 3 ans »
- Le recrutement d'un expert en neurosciences
- La montée en puissance du programme Mes 1000 Points Formation
- La consolidation du programme VAE Stars

L'avis du comité

Le Comité formule l'appréciation suivante : il considère que les moyens engagés par Microstars (déploiement du Système Confiance, le programme « Eveil au langage », le programme Mes 1000 Points Formation, l'accompagnement VAE) sont adéquats au regard des deux objectifs statutaires, et que les résultats 2024-2025 attestent d'une progression réelle et mesurable. Le Comité reste vigilant sur la consolidation des indicateurs et la montée en rigueur scientifique du programme pédagogique.

Avis de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI) - Impaccct :

Le cabinet Impaccct, accrédité par le COFRAC (n° 3-1945), a conduit sa mission de vérification, prévue par l'arrêté du 27 mai 2021, entre décembre 2024 et mai 2025. L'avis de vérification motivé, signé par Hélène Roussin-le Texier, a été rendu dans sa version définitive le 16 juin 2025 :

Sur la base des procédures mises en œuvre, l'OTI n'a pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que Microstars ait atteint les résultats définis et mis en œuvre des moyens adéquats pour chacun de ses objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts.

Par conséquent, la société Microstars respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre : Contribuer au développement des enfants accueillis et de leur famille ; Contribuer au développement et à la valorisation des compétences des professionnel(le)s Microstars.